



*Chambres d'agriculture*

# Le maraîchage



## Une **belle année** pour la production de légumes mais **épuisante** pour les producteurs

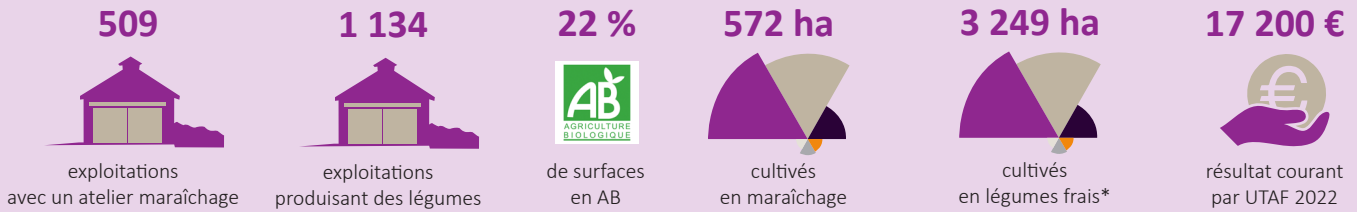


L'année 2022 se caractérise globalement par de belles récoltes, notamment permises par la douceur printanière et automnale, associée à un bon ensoleillement. Elle se démarque cependant par de nombreux épisodes de vagues de chaleur (dès mai et jusque fin octobre), qui en font l'année la plus chaude jamais enregistrée. Associé à ces températures élevées, le manque de précipitations au printemps et en été génère une sécheresse durable dans les sols. Les restrictions d'irrigation imposent également des contraintes fortes aux producteurs, en termes d'horaires (astreintes de nuit) et de volumes. Beaucoup se sentent épuisés, physiquement et mentalement. Ceux pour lesquels la ressource en eau n'est pas un facteur limitant réalisent néanmoins de bons rendements sur les légumes d'été. Enfin, plusieurs épisodes de gel printaniers et d'orage de grêle provoquent des dégâts à la fois sur les cultures et sur les serres. Ces aléas climatiques variés se multiplient et pourraient devenir la norme. Cela impose une forte adaptabilité des systèmes et une réactivité de la part des maraîchers pour anticiper.



# Le maraîchage

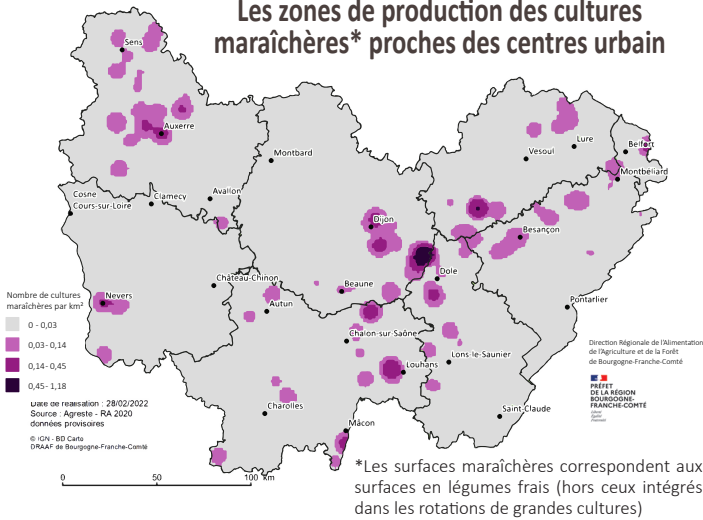
## Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Cerfrance

\* Légumes de plein champ + pommes de terre + maraîchage

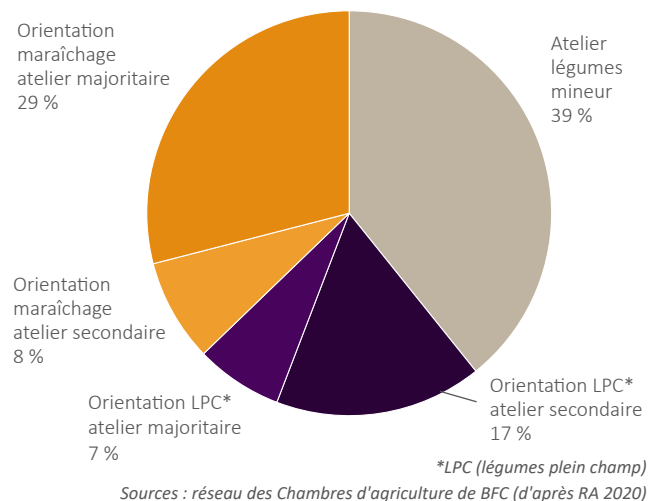
## Les zones de production des cultures maraîchères\* proches des centres urbains



## Une grande diversité d'exploitations productrices de légumes

Une diversité de structures produisent des légumes : l'atelier légumes est économiquement majoritaire ou secondaire ; il est orienté maraîchage (rotation avec des légumes) ou légumes de plein champ (rotation avec des céréales). Les 329 exploitations avec un atelier principal en maraîchage sont caractérisées par une SAU faible (6,7 ha en moyenne), un fort recours à la main d'œuvre (0,42 ETP / ha) et une commercialisation en circuits courts prédominante.

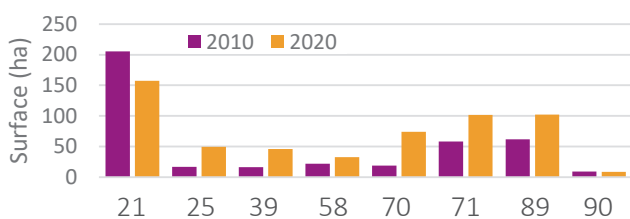
## Effectifs des exploitations productrices de légumes en fonction de leur orientation et de l'importance économique de l'atelier légumes



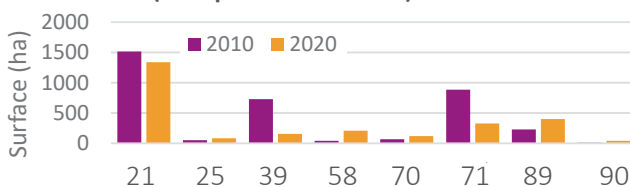
## Une augmentation du nombre d'exploitations

Entre 2010 et 2020, le nombre de producteurs de légumes augmente de 24 % (notamment dans la Nièvre et l'Yonne) et les surfaces diminuent de 19 % (fermeture d'une usine de transformation). Dans le même temps, les surfaces certifiées AB passent de 13 % à 22 %, plaçant ainsi la région en tête des régions françaises les plus engagées en bio.

## Évolution des surfaces en maraîchage en BFC



## Évolution des surfaces en légumes de plein champ (hors pommes de terre) en BFC



Sources : réseau des Chambres d'agriculture de BFC (d'après RA 2020)

## Un potentiel de consommation important

Théoriquement\*, une surface de 9 400 ha de légumes (dont 30 % de pommes de terre) serait nécessaire pour relocaliser la moitié de la production de légumes en région, soit 2,5 fois plus de surface en légumes. La filière aurait donc un potentiel important de développement. Toutefois, cette estimation est à relativiser avec le potentiel pédoclimatique de la région, les surfaces agricoles disponibles, mais également les bassins de consommation et les circuits de distribution.

\* Calcul de l'outil PARCEL, d'après des estimations de la consommation de légumes des habitants et des rendements potentiels





## Maraîchage (échantillon Cerfrance)

**32** exploitations, dont 17 en société

Maraîchage avec valorisation circuits courts et imposition au bénéfice réel\*

**9,2** ha de SAU dont 5,8 ha de légumes (soit 64 % de la SAU)

**3,4** UMO dont 1,4 UTAF

**17 200 €** de résultat courant / UTAF en 2022



Lionel MASSON

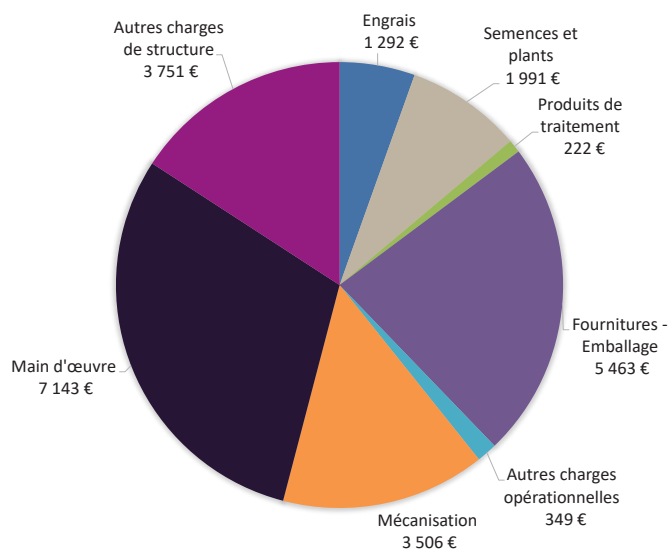
### Un chiffre d'affaires en hausse en 2022

Dans notre échantillon, le produit légumes représente environ 95 % du produit brut total, pour une surface en légumes de 5,8 ha (63 % de la SAU). En 2022, les maraîchers profitent à la fois de meilleurs rendements et de prix de vente poussés à la hausse par l'inflation. La combinaison de ces deux éléments permet une augmentation de leur produit légumes / UMO d'environ 10 %, s'établissant à 67 000 € / UMO. Cette augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2021 ne permet toutefois pas d'améliorer la rentabilité des exploitations maraîchères, en raison de l'explosion des charges courantes.

### Des charges courantes en forte augmentation

Dans notre échantillon, le total des charges courantes s'élève à 23 700 € / ha de SAU. Cela représente une augmentation d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Cependant, certains postes augmentent plus que d'autres. C'est le cas des petits consommables (emballages, fournitures), un poste de charges important pour les exploitations maraîchères puisqu'il représente environ un quart des charges courantes.

### Des charges en petits consommables et en main d'œuvre élevées (€ / ha)



Source : Cerfrance

### Un résultat courant qui stagne

En 2022, les maraîchers dégagent un résultat courant / UTAF similaire à celui de 2021. On note cependant de grandes disparités entre les exploitations. Notre analyse montre que les exploitations où la main d'œuvre est la plus nombreuse dégagent un meilleur résultat courant / UTAF. A l'inverse, dans les exploitations où l'exploitant(e) travaille seul(e), il est plus difficile d'assurer un résultat courant / UTAF satisfaisant en raison du nombre important de tâches à accomplir.



Chambre d'agriculture de l'Yonne

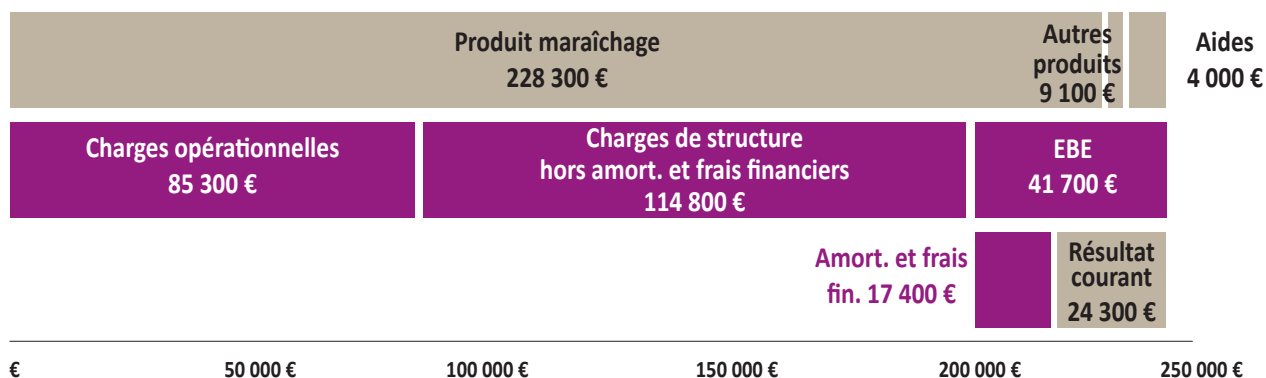
## Une dégradation de la rentabilité au cours des dernières années

	2021	2022	Évol.
Chiffre d'affaires / UMO	60 900 €	67 000 €	10 %
<b>Produit brut total / ha SAU</b>	<b>24 100 €</b>	<b>26 300 €</b>	<b>9 %</b>
Charges / ha SAU	21 600 €	23 700 €	10 %
EBE / produit brut	19%	18%	- 1 point de %
<b>Résultat courant / UTAF</b>	<b>18 100 €</b>	<b>17 200 €</b>	<b>- 5 %</b>

Source : Cerfrance

Après de beaux résultats pendant la crise sanitaire, les maraîchers font actuellement face à une baisse notable de la rentabilité de leurs exploitations. Le ratio EBE / produit brut est en moyenne de 18 % ce qui est assez alarmant. Cela s'explique notamment par l'importance des charges de structure, et en particulier des charges de main d'œuvre, qui augmentent très rapidement en période d'inflation. Le contexte économique a également des conséquences sur les comportements des consommateurs puisque ces derniers limitent fortement leurs volumes d'achats de légumes, en partie pour maîtriser leur budget. Ainsi, les produits n'augmentent pas aussi vite que les charges et le résultat courant moyen en 2022 s'établit à 24 300 € soit 17 200 € / UTAF. Cette forte sensibilité des exploitations maraîchères aux aléas d'ordre économique est renforcée par le très faible montant d'aides publiques perçues.

## Construction du résultat courant maraîchage en 2022

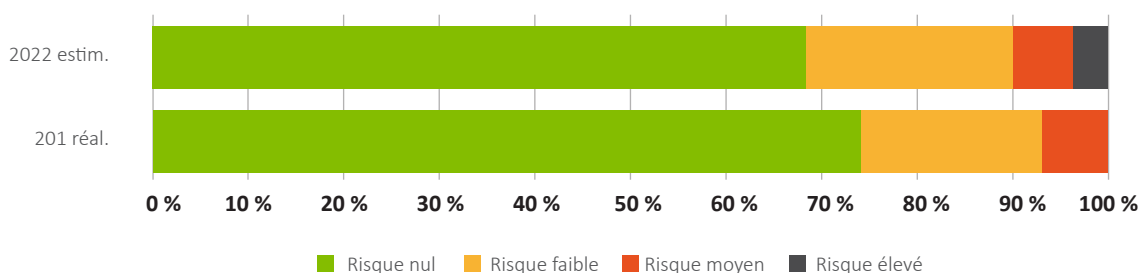


Source : Cerfrance

## Une situation financière globalement saine

La filière maraîchage fait partie des filières les plus saines financièrement puisque 9 exploitations maraîchères sur 10 présentent un risque financier nul ou faible en 2022. Cependant, selon nos estimations, la situation se dégrade entre 2022 et 2021. En effet, l'EBE dégagé ne permet plus de se passer aussi aisément des intermédiaires bancaires pour financer les investissements de l'exploitation.

## Situation financière des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Cerfrance



ZOOM

## L'ÉTUDE DE MARCHÉ : UNE ÉTAPE INDISPENSABLE DU PROJET D'INSTALLATION

La vente directe a été fortement plébiscitée par les consommateurs pendant le premier confinement. Ce mode de commercialisation, s'il présente de nombreux avantages pour les maraîchers, est également facteur de risques à considérer, notamment lors du projet d'installation. En effet, la vente en circuit court nécessite du temps, des compétences commerciales et des besoins en logistique (stockage, transport, lieu de vente...). La zone de chalandise doit également être mûrement étudiée. Notons que pour les consommateurs, les notions de circuit court (proximité relationnelle\*) et local (proximité géographique) sont souvent entremêlées. Il faut alors prêter attention à éviter une sur-concurrence entre producteurs ou tout autre point de vente (les filières longues proposant désormais du "local") et ne pas surestimer la demande. En effet, en 2022, les achats de fruits et légumes frais (tout mode de commercialisation confondus) reculent de 5,4 % en volume par rapport à 2021.

\* Maximum un intermédiaire d'après le ministère de l'Agriculture

Pour anticiper tous ces facteurs, il est indispensable de mener une étude de marché détaillée lors de son installation. Les résultats permettent de réfléchir aux débouchés (type et nombre de circuits) et aux stratégies de vente en fonction de la clientèle potentielle (diversité des légumes produits et volumes). L'étude économique permet également d'ajuster ses prix de vente et de prévoir les volumes à écouler en fonction des différents débouchés.



Chambre d'agriculture du Jura



Au panier de la ferme Aymonin (Doubs)

